Quarante-septième année. — N° 171. (EDITION DU MATIN) VENDREDI 20 JUIN 1902.

Journal de Roubaix

A St-JACQUES
rue des Sabres
LILLE
MAISON DE PREMIER ORDRE
Robes et Confections
POUR DAMES ET FILLETTES

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'AIR ARTIFICIEL

L'oxygène en pastilles ! Il y a deux ans, nous avions annoncé que le problème était résolu en principe au laboratoire. Mais du laboratoire à la pratique, il y a souvent plus loin qu'on ne le pense. Il a fallu des mois avant de mettre l'invention au point. Cette fois, il semble que l'on y soit bien parvenu. De même que l'on jette dans de l'eau du carbure de calcium pour obtenir du gaz acétylène, de même il suffira de mouiller de petits cubes d'une pierre gris verdâtre pour produire de l'oxygène pur. L'opération n'est pas difficile : reste à savoir si, au début au moins, elle ne sera pas coûteuse, jusqu'à ce que l'on fabrique le produit sur une grande échelle. C'est ce qui arrive à tous les nouveaux produits chimiques. Le carbure de calcium a coûté ainsi plus de 200 francs le kilog. avant de devenir industriel.

M. Georges-F. Jaubert, docteur ès-sciences, ancien répétiteur à l'Ecole polytechnique, a étudié deux composés chimiques : le peroxyde de sodium et le peroxyde de potassium, corps très riches en oxygène. Le premier en contient 20 %, le second 34 % environ, le peroxyde double de sodium et de potassium en renferme jusqu'à 30 % ; ce qui revient à dire que 1 kilog. de chacun de ces corps est susceptible de dégager 158 litres, 224 litres et 260 litres d'oxygène à la température ordinaire, et, pour cela, il suffit de les mettre en présence de l'eau. L'oxygène provenant de la réaction est parfaitement pur.

Avec ces substances additionnées de traces de corps provoquant la réaction dans l'eau, M. Jaubert a eu la bonne idée de faire des compressions qui ressemblent à de grosses pastilles de 200 grammes. J'en ai sous les yeux en écrivant ces lignes, et cela ressemble beaucoup au carbure de calcium comme aspect. On jette la pastille dans l'eau, et c'est aussitôt un dégagement violent de gaz. Cette pierre d'oxygène a été baptisée par M. Jaubert du nom d'« oxylithe ». C'est le l'oxygène en poche ! et de l'oxygène que l'industrie n'avait jamais produit aussi pur.

A quoi bon ? Obtenir de l'oxygène pur à volonté ! à quoi bon ? — Mais c'est un des plus gros problèmes que les industriels et les médecins aient vainement cherché à résoudre jusqu'ici. L'oxygène, depuis quelques années, est devenu un des facteurs indispensables du développement de la grande industrie ; il sert journellement à fondre le platine, à détremper les plaques de blindage à l'endroit où l'on veut les percer, à faire la soudure autogène, à vieillir les alcools, à oxyder les huiles siccatives, à obtenir les lumières oxhydrique et oxyéthorique, etc. Et en médecine et en hygiène ? Les inspirations d'oxygène sont journellement employées dans beaucoup d'affections. L'oxygène est le principe vital par excellence ; pas d'oxygène et la vie s'éteint nécessairement.

Autrefois, on ne savait préparer l'oxygène que par la décomposition du chlorate de potasse ; simple procédé de laboratoire. Industriellement on le fabrique par les manganates, la baryte, à des prix très inférieurs. On l'obtient encore en décomposant tout simplement l'eau par un courant électrique. On parle aussi de le produire par la congélation de l'air à — 194° et par distillations successives. On arrivera certainement à un procédé économique par l'électrolyse. Mais, soit par l'électrolyse, soit par la congélation de l'air, il faut des usines, d'encombrants moteurs, etc., toute une grande installation. Ce qui nous frappe dans le procédé Jaubert, c'est qu'en le supposant même encore plus coûteux, il est applicable partout, par le premier venu, sans appareils compliqués. On a l'oxygène dans sa poche, sous forme d'oxylithe, de pierre concassée, et l'on fabrique séance tenante et sur place.

Veut-on souder deux métaux, éclairer un appartement avec éclat, un tout petit appareil, gros comme un siphon d'eau de seltz et voilà le gaz qui se dégage. L'appartement est-il sans air pur, quelques pastilles dans un verre d'eau, et voici, se mêlant à l'atmosphère souillée, quelques douzaines de litres d'oxygène. Préfère-t-on un écoulement gradué revivifiant l'air dans la pièce, pendant un certain temps, un appareil simple ne permettra le dégagement qu'en quantités dosées. Veut-on inspirer quelques litres en cas d'anémie ou d'affaiblissement ? quelques comprimés dans l'eau de l'appareil et le gaz revivifiant se produira à volonté. Bref, une boulonnière avec de l'oxylithe en provision, et c'est partout l'oxygène à la minute.

M. Jaubert a poursuivi des expériences longues et minutieuses sur la possibilité de faire vivre des animaux d'abord, puis des hommes ensuite dans une enceinte absolument close, sans aucune rentrée d'air. Dans une pièce hermétiquement fermée, l'homme meurt. L'air s'épuise. Le taux d'acide carbonique qui sort des poumons s'élève peu à peu, et l'air souillé devient irrespirable. Au bout de quelques heures, selon le volume de la pièce, si l'on ne se hâte de renouveler l'air, le sujet tombe en syncope et la mort survient.

Avec l'oxylithe, on peut respirer dans un milieu devenu irrespirable. L'oxygène qui s'en dégage remplace celui qui a été inspiré et l'oxylithe absorbe en même temps l'acide carbonique exhalé ; en sorte que l'on fabrique sur place un « air artificiel » qui remplace très bien l'air naturel.

M. Jaubert a trouvé qu'une quantité d'oxylithe de 100 à 150 grammes suffisait pour entretenir la respiration d'un homme pendant une heure.

Des expériences ont été faites avec le concours du ministère de la marine. Chez des scaphandriers d'abord, et dans des sous-marins ensuite, on a respiré comme on l'eût fait en plein bois. A 150 grammes d'oxylithe par homme et par heure, pour un équipage de 10 hommes et par heure, il suffit de 1 kilog. 500 de provision, le volume de 3/4 de litre. Pour quatre heures de séjour en bateau hermétiquement clos, il suffit de 6 kilog. au maximum. C'est, pour un sous-marin, un excédent de poids insignifiant. On pourra donc, dans beaucoup de circonstances, se créer une atmosphère respirable artificielle.

Tous les progrès sont solidaires. Nous venons de voir qu'exceptionnellement il est devenu possible d'entretenir la vie humaine dans les bateaux sous-marins. Il est permis de penser que de même on pourra, par le même expédient, entretenir également l'énergie des moteurs enfermés dans le bateau. Les moteurs à pétrole qui actionnent les sous-marins vicient rapidement l'atmosphère, au point que, dans la marche sous l'eau, on doit avoir recours à d'autres moteurs qui, de prime abord, semblent ne dégager aucun produit nuisible, c'est-à-dire aux moteurs électriques. Mais ceux-là aussi vicient l'air dans les conditions où ils fonctionnent. En effet, pour les alimenter, on se sert d'accumulateurs chargés avant le départ : ces accumulateurs sont d'un poids très lourd, sont d'un volume très encombrant, et d'autant plus que l'on veut donner au bateau un rayon d'action un peu grand. Leur charge s'épuise, en effet, assez vite. Enfin ils dégagent en fonctionnant de l'hydrogène. Or, l'hydrogène peut, comme le gaz d'éclairage, produire des explosions ; il est irrespirable. De ce fait, voici encore l'atmosphère du sous-marin vicié encore non plus par les vapeurs de pétrole, mais par l'hydrogène.

Il y aurait donc grand avantage à tous les points de vue à supprimer les accumulateurs ou à ne s'en servir que pour alimenter les machines en cas de secours. On étudie un projet dans ce sens à la marine, mais nous n'avons pas à entrer dans plus de détails à cet égard. Qu'il nous suffise de dire que l'emploi de l'oxylithe permettra très vraisemblablement de résoudre le problème.

En résumé, M. Georges-F. Jaubert paraît avoir eu la main heureuse en allant chercher dans l'arsenal des chimistes un composé dont on ne tirait aucun profit et qui nous permettra à l'avenir de fabriquer un air artificiel au commandement, quand nous manquera notre vieil air naturel.

H. P.

INFORMATIONS

RÉUNION DU GROUPE PARLEMENTAIRE ET MAÇONNIQUE

Paris, 18 juin. — Le groupe parlementaire et maçonnique de l'enseignement, réuni mercredi après-midi au Palais-Bourbon, a constitué son bureau et choisi pour président M. Henri Brisson, et pour vice-présidents : MM. Dubief et Maurice Faure. Le groupe a discuté ensuite la question de l'unité de l'enseignement primaire, votée par la Chambre et violée par les décrets ministériels du 31 mai. Le groupe a été unanime pour charger le bureau de demander au ministre l'application des volontés de la Chambre, surtout au point de vue de l'enseignement des langues vivantes.

LES RÉFORMES DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Paris, 18 juin. — On avait annoncé que le ministre de la guerre procéderait prochainement à une militarisation des bureaux de l'administration centrale de la guerre. Nous croyons savoir, dit le Temps, que cette nouvelle est exacte comme aussi celle d'après laquelle le ministre aurait l'intention de faire imposer désormais aux élèves entrant à l'Ecole de Saint-Cyr un engagement decennal.

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DE GUERRE

Paris, 18 juin. — On annonce que le décret nommant le général de Lacroix, sous-chef d'état-major général de l'armée, au commandement de l'Ecole supérieure de la guerre, en remplacement du général Bonnal, a été présenté ce matin à la signature du président de la République. Il paraîtra demain matin au *Journal officiel*.

LA GUERRE AU CLERGÉ

Paris, 18 juin. — On mande de Valence :

Le ministre de l'intérieur vient de dépouiller de leur indemnité trois prêtres du diocèse de Valence : M. l'abbé Chabert, curé de Bellecombe ; M. l'abbé Muetton, curé de Mantayes, et M. l'abbé Girard, vicaire à St-Donat.

Aucune enquête contradictoire n'a été faite ; les victimes n'ont pas été appelées à s'expliquer, elles ignorent encore pour quels faits précis elles sont frappées.

Un seul clergé est sorti de son rôle aux dernières élections, c'est le clergé protestant. Dans la Drôme et dans l'Ardèche, on a vu des pasteurs quémander de porte en porte les suffrages pour les candidats officiels, traîner leur lévite dans les réunions publiques et parler politique en chaire. Ce clergé n'est pas inquiété.

DÉVOUEMENT A LA SCIENCE

Paris, 18 juin. — Dans le but d'établir si oui ou non la tuberculose est transmissible des animaux à l'homme, le docteur Garnault, en présence de trois médecins, s'est appliqué pendant deux heures sur une plaie faite à l'avant-bras les ganglions d'une vache contaminée. On n'attend pas de résultat avant deux ou trois semaines.

L'AFFAIRE MESUREUR-SYVETON

Paris, 18 juin. — Les témoins de M. Syveton et ceux de M. Mesureur viennent de se réunir dans un bureau de la Chambre pour juger si les incidents qui se sont produits hier entre l'ancien et le nouveau député du 2e arrondissement doivent donner lieu à une rencontre.

Les témoins de MM. Mesureur et Syveton ont décidé qu'il n'y a pas lieu à rencontre.

UN JOURNAL CONDAMNÉ

Paris, 18 juin. — La neuvième chambre vient de condamner, pour outrages aux bonnes mœurs, le directeur du *Fin-de-Siècle* à 6 mois de prison et 3,000 francs d'amende, et le gérant du journal à 1 mois et 3,000 francs d'amende.

EXPÉRIENCES DE SOUS-MARINS

Au cours des manœuvres navales l'amiral Gervais viendra à Cherbourg avec l'escadre du Nord et fera des exercices combinés avec les sous-marins actuellement construits. Ces expériences sont attendues avec un vif intérêt.

L'ÉTAT DU ROI D'ANGLETERRE

Londres, 18 juin. — L'indisposition dont a souffert le roi Edouard VII était sans gravité. Il est sorti hier en voiture à Windsor et paraissait en bonne santé.

CHOSES & AUTRES

Chose vue.

Dimanche, dans la soirée, alors que tout Paris commentait les péripéties du Grand-Prix, un monsieur fort bien vêtu déambulait sur le boulevard toutes ses poches retournées et pinçant entre le pouce et l'index les doublures de celles de son pantalon. Et comme on l'interrogeait sur son geste, lamentablement il clama :

— Résultats complets des courses ! !

— × —

Calmaux fils est sur le point d'épouser une jeune ouvrière.

— Elle est d'un blond un peu trop accentué à mon gré, dit-il ; mais cela lui passera, puisqu'elle est brunissante !

L'INVENTION DU COLONEL HUMBERT

Paris, 18 juin. — Voici les détails intéressants sur l'importante invention du colonel Humbert, sur laquelle nous avons publié une information.

D'après la *France militaire*, il s'agit, on le sait, d'un appareil qui, s'adaptant facilement aux fusils, pistolets, mitrailleuses et canons, supprime complètement le son, l'éclair et la fumée.

Il y a cinq ans que le colonel breveté Humbert étudie cet appareil.

Je n'ai pas trouvé, explique-t-il, ni même cherché une force motrice agissant sur les projectiles sans détonation et sans fumée. Ma découverte est plus importante. J'ai fait de la poudre, explosif connu depuis des siècles, et par suite n'exposant plus à des surprises dangereuses, une force motrice actionnant les projectiles des fusils et des canons sans détonation, sans éclair et sans recul, et cela, sans diminuer sa puissance et ses effets.

Il n'y a plus à la bouche du fusil aucun ébranlement de l'air. Mon appareil est d'une construction simple, facile, rapide et peu coûteuse. Il est d'un fonctionnement absolument sûr, très robuste, n'exige pour son emploi aucune instruction préalable. Il est facile à transporter et à réunir à l'arme au moment du besoin.

Il est immédiatement utilisable pour les pistolets, les fusils, et les mitrailleuses. Sa construction pour les canons ne présente aucune difficulté. Les méthodes de guerre du vingtième siècle et la manière de combattre différeront totalement de celles connues jusqu'à présent.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 18 juin. — Voici de nouvelles et intéressantes constatations sur le sens général des élections municipales dans les principaux centres.

Ces élections n'ont point constitué un succès pour le gouvernement, qui s'attendait, paraît-il, à une manifestation de reconnaissance de la part des Alsaciens-Lorrains indigènes ; tous les Conseils municipaux des campagnes et des villes d'arrondissement sont franchement indigènes, c'est-à-dire, mus par des sentiments suffisamment connus pour qu'il soit utile d'y insister.

Dans les grandes villes, il est vrai, les résultats ont été moins enchantants ; cependant, les germanophiles ont subi quelques échecs particuliers qui sont significatifs.

A ceux que nous avons cités hier, il convient d'ajouter celui de l'avocat Muller, israélite, luxembourgeois d'origine, qui, à Metz, prétendait à toute force se faire élire comme indigène.

Thionville et Boulay ont réélu des municipalités indigènes, en majorité.

En résumé, sans donner aux élections de dimanche un caractère politique, on peut conclure qu'elles ont permis de constater l'insuccès de la germination dans les communes rurales et les petits centres.

LA PAIX ANGLO-BOÈRE

UNE DÉPÊCHE DE LORD KITCHENER

Remerciements aux chefs boërs

Prétoria, 18 juin. — Lord Kitchener a adressé aux généraux Botha, Delarey et De Wet la dépêche suivante :

Maintenant que la remise des armes, décrétée par les Burghers du Transvaal et de la colonie d'Orange, est complètement effectuée, je désire vous exprimer ma haute appréciation de l'indomptable énergie et du tact de tous les intéressés avec lesquels vous avez facilité la tâche de mes commissaires. Je reconnais combien vos efforts ont contribué à faire accepter partout, par les Burghers, avec tant de loyauté, le changement de Gouvernement, et je puis vous dire que la manière dont les Burghers se sont rendus, a plu grandement à Sa Majesté le Roi, et a profondément impressionné le peuple anglais qui traite cordialement les accueillir comme concitoyens.

J'ai confiance qu'une ère nouvelle d'entière réconciliation de toutes les races s'est levée dans le Sud de l'Afrique.

Le général Cronje

Une dépêche de Londres mentionne le bruit que le général Cronje aurait été ramené secrètement en Afrique du Sud pour assister à la conférence de Vereeniging. Son nom serait parmi ceux des signataires du traité de soumission. Le général Cronje serait ensuite reparti pour Sainte-Hélène.

D'autre part, une dépêche du Cap au *Rappel* annonce que le général Cronje a quitté Sainte-Hélène et est en route pour l'Afrique du Sud ; le premier convoi de prisonniers rapatriés arrivera la semaine prochaine.

Le rapatriement des troupes anglaises

Une dépêche de Londres au *Figaro* annonce qu'à partir du 30 juin le War-Office rapatriera les troupes du Sud de l'Afrique à raison de 3,500 par semaine. On laissera dans l'Afrique du Sud tous les chevaux de guerre, au nombre de 70.000.

LE SERVICE DE DEUX ANS

DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 18 juin. — C'est demain que commencera, devant le Sénat, la discussion de la proposition de loi sur la réduction à deux années du service militaire.

On sait que le gouvernement a donné son approbation à cette réforme, mais pour avoir l'opinion exacte du ministère sur toutes les mesures qui doivent être prises pour la faire aboutir, la commission sénatoriale de l'armée avait convoqué le général André pour aujourd'hui.

Le ministre, arrivé au Luxembourg à trois heures, n'en est parti qu'à cinq. Il a déclaré qu'il accepterait la proposition telle qu'elle a été rapportée par son auteur.

M. Rolland, le sénateur de Tarn-et-Garonne, subordonne, on le sait, l'adoption de sa proposition aux mesures suivantes : suppression absolue des dispenses, incorporation des hommes classés dans les services auxiliaires. Il estime que, par l'application de ces mesures, on pourra combler le déficit de 50,000 hommes occasionné par la suppression d'une classe.

Sur ce point, le ministre a soumis à la commission une deuxième solution pour trouver les 50,000 hommes nécessaires au maintien de l'effectif actuel. Il prendrait d'abord 6,000 hommes, 3,000 par classe, dans les services auxiliaires ; par divers autres moyens, en composant le régiment de sapeurs-pompiers de Paris par engagements, en remplaçant les cavaliers de renonto par des cavaliers de manège, en supprimant la musique du génie, en utilisant en Algérie les indigènes pour le train des équipages, l'artillerie et le génie, en supprimant le contingent français incorporé dans les spahis, il se procurerait 8,000 hommes ; il trouverait enfin, par des engagements avantageux, un supplément de 1,000 caporaux et brigadiers et de 7,000 sous-officiers, ce qui fait un total de 31,000 hommes. Il resterait donc un déficit de 19,000 hommes, auquel on ferait face par des engagements.

Le ministre a indiqué ensuite un moyen possible de renforcer le cadre des officiers de réserve et d'éviter le flot des candidats qui pourraient se présenter aux Ecoles spéciales militaires Polytechnique, Centrale, Saint-Cyr, etc. Les candidats, après leur admission, seraient tenus de passer un an dans les régiments comme troupiers.

Après avoir passé dans les écoles, ils feraient encore un an de service dans les régiments comme officiers de réserve. Le ministre a ensuite donné des explications qui ont satisfait la commission sur les répercussions de la loi en ce qui concerne les troupes de couverture et la mobilisation, puis il a déclaré que la nécessité s'imposait de refondre la loi des cadres et des effectifs et de la mettre en harmonie avec la loi de recrutement ; pour cela, il prépare un projet de loi qui sera déposé aussitôt après l'adoption de la proposition Rolland.

Après le départ du ministre, la commission, tout en maintenant les conclusions du rapport de M. Rolland, a décidé qu'elle laisserait au Sénat le soin de choisir entre les deux solutions relatives au moyen de combler le déficit de 50.000 hommes.

Elle a décidé, en outre, qu'elle ne demanderait pas l'urgence, pour donner au débat, par une deuxième délibération, toute l'ampleur qu'il mérite.

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

UNE DÉPÊCHE OFFICIELLE

Paris, 18 juin. — Un câblogramme daté de Fort-de-France, 17 juin, à 3 heures, fait connaître au ministre des colonies qu'une pluie extrêmement abondante est tombée dans la nuit du 16 et dans la matinée du 17. Les débordements de la rivière de Basse-Pointe ont causé de grands dégâts. Le volcan fume abondamment.

INQUIÉTANTES PRÉDICTIONS

Un volcan dans la vallée de l'Hudson. — L'abaissement du sol de New-York

Le professeur Herbert, de l'Université de Pensylvanie, a fait à New-York une conférence au cours de laquelle il a déclaré que les villes de la vallée de l'Hudson sont menacées du sort de Saint-Pierre de la Martinique. Peekshill est située sur un volcan qui est peut-être le plus grand qu'il y ait au monde.

La ville de New-York s'enfonce de plus en plus. L'abaissement du sol est démontré par les marées qui s'avancent maintenant jusqu'à Troy. Des recherches faites à ce sujet ont démontré qu'autrefois l'Hudson venait se jeter dans la mer d'une hauteur trois fois plus grande que celle des cataractes du Niagara.

LES CENT MILLIONS

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Il paraît, — ce sont les journaux officieux qui l'affirment, — que le Parquet ne se laissera pas décourager par l'inanité des résultats obtenus, et que les recherches sont poussées avec « une fiévreuse activité ».

M. Vallé a prié ses deux collègues, MM. Delcassé et Doumergue, de lui prêter tout le concours de leurs deux départements et des fonctionnaires se trouvant sous leurs ordres respectifs pour faire rechercher les coupables, tant à l'étranger que dans les colonies.

D'autre part, le Parquet vient de lancer une circulaire complémentaire contenant de nouvelles photographies des inculpés et de nouvelles indications permettant aux agents des divers services de les reconnaître aisément. En marge de cette circulaire figure, cette fois, l'alléchante promesse de 25,000 francs que l'on connaît.

Trois mandats d'arrêt

Le *Journal* disait mardi qu'un des magistrats enquêteurs signa trois mandats d'arrêt le 26 mai dernier. Le *Matin* se dit en mesure de compléter cette information :

Les trois mandats d'arrêt dont il est question visaient Me Du Buit, Me Lanquest et M. Jacquin. Ils étaient décernés par M. André, juge d'instruction, mais, avant de les lancer, l'honorable magistrat, étant donnée l'importance des personnalités visées, crut devoir consulter le parquet.

Le parquet, comme il était naturel, crut devoir en référer à la chancellerie, c'est-à-dire à M. Monis, garde des sceaux. Mais celui-ci, qui était virtuellement démissionnaire, préféra laisser à son successeur le soin d'opérer de pareilles arrestations et s'efforça de chercher à arranger les choses d'autre manière.

C'est alors que Me Lanquest paya le déficit de la Rente Viagère, donnant, selon le terme du président de la chambre des notaires, « la satisfaction demandée par le garde des sceaux ». Il fit disparaître du même coup les responsabilités pesant sur lui et sur Me Du Buit, pour l'affaire de la Rente Viagère, et les mandats restèrent lettre morte.

Une demande de concession à Madagascar

M. Laroche, ancien résident général à Madagascar, rappelle au *Matin* que des pourparlers ont eu lieu en 1876 entre lui et Romain Daurignac. Ce dernier demandait une concession de dix millions d'hectares, mais sans argent comptant. Sur le refus de M. Laroche, M. Daurignac montra des lettres de personnalités politiques, mais il n'obtint rien.

Le carnet d'une amie de Mme Humbert

Le *Figaro* publie, en premier Paris, sous la signature de M. Jules Huret, « le Carnet d'une amie de Mme Humbert ». Cette amie, le *Figaro* ne la nomme pas, mais il nous dit « qu'on la reconnaîtra bien, quand il aura dit que, veuve d'un homme qui ne fut pas ministre, mais presque, puisqu'il fut préfet de police, elle devint, il n'y a pas longtemps, duchesse. »

Il est inutile de compléter cette désignation pour que les habitants d'une ville du Nord, qui n'est pas éloignée de Lille, reconnaissent immédiatement une de leurs concitoyennes qui, restée veuve d'un ancien préfet de police, qui fut également sénateur et préfet d'un département de la région, est effectivement devenue duchesse et ne l'est plus, sans pourtant que le duc soit mort.

La confidente du *Figaro* s'efforce d'insister sur les relations que Mme Humbert, belle-fille du premier président de la cour des comptes, eut dans un monde peu favorable au gouvernement actuel. L'article, ou le carnet, est évidemment tendancieux et semble plutôt avoir été rédigé par un préfet de police que par une dame. On nous montre Mme Humbert donnant de grands dîners en l'honneur du général Boulanger qui n'est plus là pour protester ; mais comme Mme C... assistait à ces agapes, il faut croire qu'il n'y avait pas que des nationalistes à table.

On nous raconte qu'un jour Mme Humbert sermonna M. B... gendre d'un président de la République, dans un fourre-tout, histoire probablement d'être agréable à son successeur.

Le reste du carnet ne contient que des ragots de portière ou des mesquineries sans portée, mais Mme C... nous semble sévère pour celle chez laquelle elle a si longtemps fréquenté et qui, d'après elle, non

---

FEUILLETON DU 20 JUIN 1902 — N° 26

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

XIII. — (SUITE)

Rose rougit et essaya de parler. Mme Normand ne lui en laissa pas la faculté.

— Ne me dites pas pourquoi vous êtes ici, reprit-elle avec sa volubilité ordinaire ; je le devine. Vous venez chercher les papiers que M. Brémond a oubliés dans le tiroir de sa table, lorsqu'il a quitté l'hôtel, il y a trois ou quatre mois. Je les ai serrés dans mon comptoir et je vais vous les remettre. M. Brémond et votre père sont toujours amis, j'espère ?... Il est en bonne santé, M. Brémond ? toujours *pincheur*, n'est-ce pas ?... Ah ! si tous mes jeunes gens réunis travaillaient seulement autant que lui seul, quelle gloire pour mon hôtel !... Après ça, me direz-vous, faut que jeunesse se passe !... Mais il y en a qui la font durer trop longtemps... les parents se fâchent et puis, ni... ni, c'est fini les plaisirs, il faut revenir à son village et se faire notaire ou sous-préfet. Nous disons donc : les papiers de M. Jacques Brémond... les voici... Quand je vous dis les papiers c'est une supposition, car le paquet est cacheté... Il croit l'avoir perdu et en est en peine, sans doute... Je le lui aurais bien envoyé, mais il n'a pas laissé sa nouvelle adresse. M. Pascal le lui remettra, n'est-ce pas ?... et vous direz aussi qu'on ne l'a pas oublié à l'hôtel Lambert.

Deux ou trois étudiants entrèrent dans le bureau de l'hôtel.

Rose profita de cette diversion pour se lever et reprendre le bras de Prosper.

— Adieu, madame Normand, dit-elle.

— Adieu, ma mignonne, fit la grosse dame. Mes compliments à ce bon M. Pascal. Venez me voir avant votre mariage.

Rose rougit jusqu'aux oreilles et s'empressa de sortir.

Lorsqu'elle fut dehors, elle se trouva inquiète, agitée et se plongea dans le mutisme.

Depuis plus de trois mois, Jacques Brémond avait quitté le quartier Latin, son hôtel, et elle l'ignorait ! Son père ne lui avait rien dit de ce déménagement furtif... A l'hôtel on ignorait sa nouvelle adresse... Qu'était-il donc arrivé dans la vie de Jacques ?...

La voix de Prosper la ramena à la réalité.

— Où allez-vous maintenant, mademoiselle Rose ? demanda le modeleur.

— A mon magasin, rue de Richelieu.

Ils se dirigèrent vers la rive droite par la rue Monsieur-le-Prince, la rue de l'Ancienne-Comédie, la rue Dauphine et le pont Neuf, tous les deux silencieux.

Dans la rue de Rivoli, Prosper voulut reprendre la conversation ; il s'arrêta devant les beaux magasins et essaya d'éveiller la curiosité de la jeune fille, mais Rose était distraite et ne répondait que par monosyllabes.

Rose entra seule chez le fleuriste.

Prosper l'attentit sur le trottoir.

Quand Rose sortit du magasin, elle dit à Prosper :

— Je suis un peu fatiguée, monsieur Prosper. Si vous le voulez bien, nous allons prendre l'omnibus qui nous ramènera à la Bastille.

Prosper eût préféré revenir à pied, le bras de Rose passé sous le sien.

Mais Prosper n'avait d'autres volontés que celles de la jeune fille.

Sur le boulevard, tous les omnibus qui passèrent devant eux étaient pleins.

— Allons jusqu'à la Madeleine, dit Prosper ; c'est la tête de ligne, et nous trouverons facilement des places.

Rose se laissa conduire.

C'est ainsi que, un peu après six heures du soir, Rose, arrêtée au coin de la Chaussée-d'Antin avec Prosper, par le flot des promeneurs, se trouva subitement placée en face de Jacques Brémond, qui rentrait à son hôtel, précédant de quelques pas la voiture de Ricardo Gomez et d'Ida.

Inconsciente de son action, Rose, toute palpitante, se précipita sur les traces de son ami Jacques.

XIV

Rose placée subitement en présence d'une femme dont la beauté éclatante et l'attitude fière, sévère même, exerçaient sur elle une sensation mêlée d'admiration, de crainte et d'inquiétude, baissa les yeux et rougit.

Toute sa hardiesse, tout son courage, l'avaient abandonnée.

Le luxe qui l'entourait ajoutait encore à son trouble.

Quelle transformation s'était donc opérée dans l'existence de Jacques ?

Jusque-là elle n'avait vu en lui que l'étudiant de l'hôtel Lambert, et il lui apparaissait tout-à-coup comblé des dons de la fortune, possédant l'hôtel, chevaux, voitures !

Jacques Brémond, son ami, son camarade, son frère, Jacques Brémond, pauvre et de façons simples comme Pascal, s'évanouissait, et il ne restait plus devant ses yeux que le brillant cavalier dont la vue lui avait fait pousser un cri de surprise et qu'involontairement elle avait suivi jusque dans l'hôtel somptueux où elle se trouvait.

Un monde infranchissable, — la richesse ! — surgissait entre elle et Jacques.

Toutes ses espérances s'envolèrent et son cœur se déchira.

Et en même temps l'âpre jalousie s'empara d'elle.

Qu'était cette femme qu'elle trouvait chez Jacques et qui y semblait tellement à l'aise qu'on l'eût volontiers prise pour la maîtresse du logis ?

De son côté, Ida contemplait fixement la jeune fille. Son regard, d'abord indifférent, devenait curieux et interrogateur. Elle subissait le charme qui se dégageait de toute la personne de Rose, blonde comme les épis d'août, vermeille comme la pomme d'api ; un type exquis de la vraie Parisienne, de la Parisienne de race, — la perle la plus parfaite de l'écrin humain.

Ida rompit enfin le silence et demanda à Rose :

— Que voulez-vous, mademoiselle ?

— Je voudrais... je désirerais parler à M. Jacques Brémond, répondit la jeune fille en balbutiant.

Ida était indifférente à tout ce qui concernait l'homme dont elle portait le nom. Cependant, cette fois, sa curiosité se trouva excitée.

— Ah ! fit-elle.

Et elle reprit tout de suite :

— Qui vous envoie vers M. Jacques Brémond ?

— Mais... personne, madame. Je viens ici de mon propre mouvement.

— Vous connaissez donc M. Brémond ?

— Oui, madame. M. Jacques est l'ami de mon père.

— Et le vôtre, peut-être ?

— Notre meilleur ami, madame.

Jacques Brémond avait des amis !...

Cela parut extraordinaire à Ida.

Dans sa pensée, un échange d'amitié impliquait des qualités de cœur dont elle croyait son mari complètement dépourvu. Jusque-là, elle ne lui avait supposé que des vices, une absence complète de dignité ; le plus odieux calcul, son mariage avec elle, dans les conditions où il s'était accompli, en était la preuve.

— Il y a longtemps que vous connaissez M. Jacques Brémond reprit-elle presque aussitôt.

— Depuis quatre ans, répondit Rose.

— Il y a quatre ans, vous n'étiez encore qu'une enfant !

(*A suivre*). ARMAND LAPOINTE.